
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira à la Mairie en **séance ordinaire**

Le mardi 17 septembre 2019 à 20 h 30.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Tarifs au 1^{er} janvier 2020 pour :
 - 1 - la location des salles et du matériel,
 - 2 - l'adhésion à la bibliothèque,
 - 3 - le cimetière communal.
- 2 - Décision modificative : annulation de la décision modificative n°3 et création de la décision modificative n°4 régularisant le tout,
- 3 - Contribution de la commune aux frais de fonctionnement du Syndicat Intercommunal du Collège de TERGNIER,
- 4 - Arrêt de projet du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Syndicat Mixte du Pays Chaunois,
- 5 - Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE : modification statutaire - Compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,
- 6 - Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE : évaluation définitive des charges transférées liées Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE - Avis du conseil municipal - Restitution de la compétence « entretien par l'équipe verte intercommunale de bas-côtés »,
- 7 - Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE : évaluation définitive des charges transférées liées Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE - Avis du conseil municipal- Prise de compétence « financement du contingent des Services Départementaux d'Incendie et de Secours »,
- 8 - Demande d'acceptation du fond de concours de la Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE pour les travaux de réfection du pignon du local du club des Aînés.
- 9 - Contribution au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources - Substitutions de la Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE à la Commune de CHARMES.
- 10 - Enquête publique en vue de l'approbation du zonage pluvial par le SIVOM,
- 11 - Modification du tableau des effectifs du personnel non titulaire et sous contrat pour besoins occasionnels.
- 12 - Communications / questions diverses.

En Mairie, le 10 septembre 2019

Le Maire

Bruno GOCQU (Aisne)

